



Les grands titres:

- Ebola : le chef de l'ONU salue les mesures annoncées par les Etats-Unis
- Somalie : l'ONU salue la tenue d'une conférence de réconciliation à Kismayo
- Vingt-deux millions de personnes déplacées par les catastrophes naturelles en 2013
- L'ONU et l'Union africaine nomment un nouveau Représentant spécial conjoint adjoint au Darfour
- L'Assemblée générale des Nations Unies ouvre sa 69ème session
- L'ONU demande à l'Azerbaïdjan de respecter ses obligations en vertu de la Convention contre la torture

Ebola : le chef de l'ONU salue les mesures annoncées par les Etats-Unis



17 septembre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, s'est félicité vivement de l'annonce faite mardi par le gouvernement des États-Unis d'une série de mesures de soutien à la lutte mondiale contre la maladie à virus Ebola qui frappe plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Ces mesures annoncées par les Etats-Unis comprennent la construction d'unités de traitement d'Ebola et la fourniture de personnel, la mise à disposition de personnel spécialisé dans la logistique, la formation et l'ingénierie, ainsi qu'une aide humanitaire pour les soins de santé au niveau communautaire.

« Le Secrétaire général appelle la communauté internationale à être aussi audacieuse et courageuse dans sa réponse que ceux qui sont sur la ligne de front contre cette maladie », a dit le porte-parole de Ban Ki-moon dans une déclaration à la presse publiée mardi soir.

« La maladie à virus Ebola n'est pas seulement une crise sanitaire ; elle a des conséquences humanitaires, économiques et sociales graves qui pourraient se propager au-delà des pays touchés. Le Secrétaire général et les Nations Unies sont déterminés à agir plus vite et répondre à ce défi qui teste la coopération et la solidarité internationales », a-t-il ajouté.

Selon la presse, le Président américain Barack Obama a annoncé l'envoi de quelque 3.000 militaires américains en Afrique de l'Ouest pour participer à la lutte contre le virus Ebola, en concentrant particulièrement ses efforts sur le Libéria, l'un des trois pays touchés par l'épidémie avec la Guinée et la Sierra Leone.

Vingt-deux millions de personnes déplacées par les catastrophes naturelles en 2013



Deux enfants philippins traversent une zone dévastée par le typhon Haiyan, à Tacloban, en novembre 2013. Photo: UNICEF

17 septembre - Selon un rapport publié mercredi par le Conseil norvégien pour les réfugiés et soutenu par les Nations Unies, 22 millions de personnes dans le monde ont été déplacées en 2013 à cause de catastrophes naturelles, soit près de trois fois plus que le nombre de personnes déplacées par les conflits.

« Cette évolution à la hausse devrait se poursuivre alors que de plus en plus de gens vivent dans des zones exposées aux catastrophes naturelles. La situation devrait même s'aggraver à l'avenir avec les impacts des changements climatiques », a affirmé le Secrétaire général du Conseil norvégien pour les réfugiés, Jan Egeland, lors de la présentation du rapport au siège de l'ONU à New York.

Le Vice-secrétaire général des Nations Unies, Jan Eliasson, a salué la publication de ce rapport qui souligne l'importance de mettre en place des systèmes d'alerte précoces et d'évacuation des populations affectées.

« Le nombre de gens qui ont besoin d'assistance humanitaire et les coûts de cette aide explosent. Nous devons dorénavant nous consacrer plus à la prévention et la préparation en coopération avec les partenaires locaux », a expliqué M. Eliasson.

Le rapport montre que les déplacements causés par les catastrophes naturelles sont un phénomène mondial alors que celles-ci ont lieu de plus en plus fréquemment, sont plus violentes et plus complexes.

« Aujourd'hui, les gens sont plus exposés et plus vulnérables. Notre rapport montre que beaucoup plus peut être fait pour renforcer la préparation et la prévention des déplacements causés par les catastrophes naturelles », a expliqué M. Egeland.

Le nombre de personnes déplacées a doublé depuis les années 1970, principalement en raison de la croissance des villes et des populations urbaines, en particulier dans les pays vulnérables.

La région la plus affectée par les catastrophes est l'Asie, où 19 millions de personnes ont été déplacées, soit 87,1% de tous les déplacements dans le monde.

L'Assemblée générale des Nations Unies ouvre sa 69ème session



17 septembre - Le Président élu de l'Assemblée générale des Nations Unies, Sam Kahamba Kutesa, a donné mardi après-midi, aux côtés du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le coup d'envoi des travaux de la soixante-neuvième session de l'Assemblée.

M. Kutesa, qui est un ancien Ministre ougandais des affaires étrangères, a affirmé qu'au cours de cette session, les États Membres auront « l'occasion historique » de définir un programme de développement pour l'après-2015 « véritablement transformateur » avec pour objectifs principaux l'élimination de la pauvreté et de la faim et la promotion d'une croissance économique durable et inclusive.

« Ce programme doit être holistique, centré sur l'action et universellement acceptable tout en prêtant dûment attention aux réalités régionales et nationales », a-t-il souligné.

M. Kutesa a insisté sur la nécessité de renforcer les partenariats mondiaux pour le développement et d'élargir la coopération entre et parmi les États Membres, le secteur privé, la société civile et les autres parties prenantes. Il a aussi insisté sur la mise en place d'un régime commercial équitable et la promotion des investissements directs nationaux et étrangers.

« Cette soixante-neuvième session pourrait être la session la plus importante en une génération et pour une génération



entière », a estimé le Secrétaire général.

M. Ban Ki-moon a rappelé que les Etats membres se mobiliseront dès ce mois de septembre contre les changements climatiques, pour les droits des peuples autochtones, pour la santé des femmes et des fillettes et contre le virus Ebola.

Le Secrétaire général s'est inquiété de la montée de l'intolérance dans le monde, « des sociétés qui se referment sur elles-mêmes et des groupes prêts à exploiter les différences et à lancer des campagnes de haine ». « Cette Assemblée générale s'érige comme l'ultime repoussoir de cette perspective déformée et vénéneuse du monde », a-t-il affirmé.

Au cours de cette première séance, le Président de l'Assemblée générale a annoncé son intention de convoquer, en février 2015, un débat thématique de haut niveau sur les moyens de mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 dans le but de mobiliser « les ressources nécessaires pour faire des ambitions du programme une réalité ».

Il a aussi annoncé pour mars 2015, un débat thématique de haut niveau sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de la femme dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, suivi, en avril ou en mai, d'un autre débat de haut niveau sur la résolution pacifique des conflits et le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales. Une manifestation de haut niveau portant sur la lutte contre les changements climatiques est également prévue en juin 2015.

M. Kutesa a aussi fait observer que cette soixante-neuvième session sera marquée par les commémorations du soixante-dixième anniversaire de l'ONU, du vingtième anniversaire de la Conférence de Beijing, du quinzième anniversaire de la Déclaration du Millénaire et du dixième anniversaire du Sommet mondial de 2005.

Somalie : l'ONU salue la tenue d'une conférence de réconciliation à Kismayo



17 septembre - La Représentante spéciale adjointe de l'ONU en Somalie, Fatiha Serour, a salué mercredi l'organisation d'une conférence de réconciliation dans la ville de Kismayo, en soulignant que cet événement est une étape vers la consolidation de la paix dans la région et dans le processus de renforcement des institutions de l'État somalien.

La conférence, qui a officiellement été ouverte mardi par le Président somalien Hassan Sheikh Mohamud, a pour objectif de mettre en œuvre les dispositions de l'accord d'Addis Abeba d'août 2013 et de la conférence de réconciliation pour la région de Jubba qui a eu lieu en novembre 2013 à Mogadiscio.

« Le peuple et les dirigeants de l'administration intérimaire de Jubba souhaitent la paix, et ce processus de réconciliation est une manifestation de cette volonté », a affirmé Mme Serour dans son discours à la conférence.

« J'exhorte les participants à faire preuve de bonne volonté et d'adopter un esprit de compromis pour permettre l'adoption de résolutions inclusives pour toutes les parties prenantes, et en particulier pour les femmes, les jeunes et les personnes âgées quel que soit leur statut social et économique, et qui puissent contribuer à consolider la paix », a-t-elle ajouté.

La Représentante spéciale adjointe a salué le gouvernement fédéral de la Somalie et le chef de l'administration intérimaire de la région de Jubba, Sheikh Ahmed Islam Madobe ainsi que les partenaires internationaux, dont l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Japon, l'Union européenne et la Turquie pour le soutien à l'organisation de la conférence et au processus de paix en Somalie.

« Ce processus de réconciliation est une étape importante pour établir une feuille de route pour renforcer les capacités de l'administration intérimaire de Jubba. Tout cela s'inscrit dans le processus de formation de l'État », a-t-elle ajouté.

L'ONU et l'Union africaine nomment un nouveau Représentant spécial conjoint adjoint au Darfour



Des enfants au Darfour, au Soudan.
Photo MINUAD/Albert Gonzalez Farran

17 septembre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, ont annoncé mercredi la nomination d'Abiodun Oluremi Bashua, du Nigéria, au poste de Représentant spécial conjoint adjoint pour l'Opération de l'Union africaine et des Nations Unies au Darfour (MINUAD).

M. Bashua apportera à son nouveau poste une riche expérience concernant le contexte politique et l'environnement opérationnel au Darfour. Il a occupé plusieurs postes à responsabilité au sein de la MINUAD depuis août 2009, notamment celui de Directeur des affaires politiques, et plus récemment, celui de Directeur du Mécanisme conjoint d'appui et de coordination.

M. Bashua a également une longue expérience acquise au sein de plusieurs opérations de maintien de la paix de l'ONU opérant en Afrique, notamment en Côte d'Ivoire, au Libéria, en Sierra Leone et au Soudan. Il a aussi rempli les fonctions de Secrétaire de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

L'ONU demande à l'Azerbaïdjan de respecter ses obligations en vertu de la Convention contre la torture



17 septembre - Le Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture (SPT) a annoncé mercredi sa décision de suspendre une visite programmée en Azerbaïdjan à cause des entraves qu'il a rencontré dans le cadre de son travail. Le sous-comité a notamment été empêché de visiter des lieux de détention, malgré l'engagement des autorités à assurer la liberté d'action et de mouvement.

Selon son mandat, le sous-comité est chargé de vérifier le respect du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, que l'Azerbaïdjan est tenu de respecter en tant qu'État partie.

« À cause des violations des obligations de l'Azerbaïdjan en vertu du Protocole facultatif, la délégation du SPT a conclu que l'intégrité de sa mission, qui devait avoir lieu du 8 au 17 septembre, a été tellement compromise qu'il fallait la suspendre », a expliqué le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) dans un communiqué de presse.

Les membres de la délégation ont été contraints de suspendre leur travail le 14 septembre, mais certains membres sont restés en Azerbaïdjan pour tenter d'obtenir des assurances des autorités de ce pays pour pouvoir travailler en accord avec le mandat. Le chef de la délégation, Aisha Shujune Muhammad, a rencontré le Ministre adjoint des affaires étrangères mardi.

Le SPT a souligné que l'Azerbaïdjan est tenu de respecter ses obligations internationales en vertu du Protocole facultatif et qu'il attend que les autorités de ce pays entament un dialogue constructif avec lui pour renforcer la prévention de la torture et des mauvais traitements.

Selon le mandat du SPT, celui-ci doit effectuer des visites de terrain et formuler des recommandations aux autorités des États parties pour établir des mesures de sauvegarde contre le risque de torture et de mauvais traitement dans les lieux de détention.